



REGLEMENT GENERAL

TOUT ROANNE COURT DU 03/04/2022

Organisateurs

Le Club Athlétique du Roannais et la Ville de Roanne.

Départ(s)

10km : 10h00 / rue Jean Jaurès

5km : 11h15 / rue Jean Jaurès

Arrivée

Parvis de l'hôtel de ville.

Engagement

Course ouverte aux licenciés ou non licenciés nés en 2006 et avant pour le 10km. Le 5km est ouvert aux nés en 2008 et avant.

La participation à ce 10km à label FFA ou au 5km est subordonnée à la présentation :

- soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Running ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivrés par la FFA.
- soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- soit d'un certificat médical indiquant l'absence de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition.
- Le code du sport ne permet plus de présenter une licence de triathlon, course d'orientation ou de pentathlon moderne.

Inscription : à prioriser sur www.logicourse.fr jusqu'au 01 avril 2022 à minuit.

Tarifs

- **10km** : 15€ en ligne « frais bancaires inclus », 16€ à la permanence de la veille de 14h à 18h, 6 rue Marengo (salle de conférence de la CCI) ou bien 18€ le matin de la course jusqu'à 9h15' dernier délai.
- **5km (hors challenge Sport Entreprises Territoire)** : 9€ en ligne « frais bancaires inclus », 10€ à la permanence de la veille de 14h à 18h, 6 rue Marengo (salle de conférence de la CCI) ou bien 12€ le matin de la course jusqu'à 10h30 dernier délai.

Retrait des dossards

6 rue Marengo (salle de conférence de la CCI) la veille de la course de 14h à 18h et le jour de la course à partir de 8h00. Un tee-shirt technique de qualité sera remis lors du retrait des dossards.

Chronométrage assuré par la société Logicourse agréée FFA

Puce fixée à la chaussure et devant être rendue dans le sas d'arrivée.

Dossard positionné obligatoirement sur la poitrine.

Ravitaillement

Au passage des 2,3km – 5,6 km et 9^{ème} km « du 10km » sauf si consignes sanitaires en vigueur.

Résultats

Affichés sur la Place de l'hôtel de Ville au fil des arrivées. Sauf si consignes sanitaires en vigueur.

Sur le site www.logicourse.fr en fin d'après-midi.

Récompenses

- **10km** : suivant barème des primes au scratch (consultable sur demande) et au premier et première de chaque catégorie de cadets à masters (par 5 années d'âge). Non cumul des récompenses entre primes au scratch et récompenses par catégorie. Remise des récompenses à 11h30 Place de l'hôtel de Ville.
- **5km** : aux 3 premiers au scratch en masculins et féminines.

Sécurité

La sécurité sera assurée par la police et par des bénévoles équipés de chasubles jaunes avec des responsables de secteurs. **Le port des écouteurs par les coureurs sera interdit pour la sécurité de tous et la régularité de la course.**

Assistance médicale

L'assistance médicale sera assurée par un médecin et par un équipage des Secouristes de Mably avec un véhicule de premiers secours.

Contrôle anti-dopage

La course peut faire l'objet d'un contrôle anti-dopage selon les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.

Assurance

Le club organisateur est couvert par une assurance concernant sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de tous les participants.

Information et liberté

J'autorise les organisateurs de cette course, ainsi que leurs ayant-droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à la course, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Conformément à la loi informatique et liberté, les participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de modification et de suppression des données personnelles les concernant, en faisant une demande écrite auprès du Club Athlétique du Roannais.

Règlement

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.

CAS PARTICULIERS

Challenge Sport Entreprises Territoire

Engagements groupés et centralisés auprès la société **RP-Events** avec les mêmes conditions que le règlement général en ce qui concerne la présentation de la licence ou du certificat médical.

Toutes les mesures sanitaires éventuellement en vigueur le jour de la course seront mises en place et feront l'objet d'une adaptation du présent règlement.